

Stop au refus des temps partiels

Cette année encore, trop de demandes de temps partiels sur autorisation ont été refusées par l'administration.

Le SNUipp-FSU dénonce ces refus ; cela va à l'encontre des droits des personnels de pouvoir aménager leur temps de travail.

Nous demandons que l'administration revienne sur ces décisions et qu'elle reconsidère la situation des collègues concernés pour la rentrée 2017.

NOM	PRENOM	PROFESSION	SIGNATURE

68

à renvoyer au SNUipp-FSU 68
 par voie électronique le document numérisé à l'adresse snu68@snuipp.fr
 par voie postale SNUipp-FSU 19 boulevard Wallach 68100 MULHOUSE